Calendrier des activités

juillet 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi			
						1 Fête du Canada			
2	3	4	5 Assemblée du conseil	6	7	8			
9	10	11	12	13	14	15 T MARCHÉ ESTIVAL			
16 MARCHÉ ESTIVAL	17 BUREAU FERMÉ	18 BUREAU FERMÉ	19 BUREAU FERMÉ	20 BUREAU FERMÉ	21 BUREAU FERMÉ	22			
23	24 BUREAU FERMÉ	25 BUREAU FERMÉ	26 BUREAU FERMÉ	27 BUREAU FERMÉ	28 BUREAU FERMÉ	29			
30	31 BUREAU FERMÉ								

Pour nous joindre

Michel Cliche, maire

Stéphanie Côté Directrice Générale clerval@mrcao.qc.ca

Téléphone: (819) 520-2640 Télécopieur: (819) 783-4001

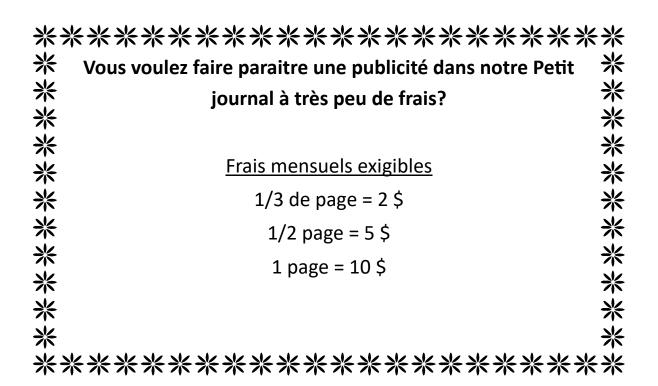
Municipalité de Clerval «Petit journal»

Edition Juillet 2023



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
FERMÉ	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 12h00	FERMÉ

VEUILLEZ NOTER QUE LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ DU 15
JUILLET AU 31 JUILLET INCLUSIVEMENT. DE RETOUR AUX HEURES
NORMALES DE BUREAU LE MARDI 1 AOÛT 2023.



MANON POULIOT Conseillère en soins de beauté indépendante 326, chemin de la plage Delisle Clerval, Qc, JoZ 1R0 T: 819.783.2042 C: mpouliot.mk@hotmail.com

VTT ET TRACTEURS CIRCULANT SUR LA ROUTE

S.v.p. faites attention au macadam lorsque vous circulez sur les routes recouvertes d'un traitement de surface et ne collez pas trop le bord de la route.

Merci de votre collaboration!

Pensez à faire analyser l'eau de votre puits.

Le ministère recommande de tester l'eau au printemps et à l'automne, pour éviter de consommer de l'eau contaminée.

A tout ceux qui veulent payer des messes, vous êtes les bienvenus!

Permis de stationnement à l'aire d'accueil

Le coût du permis de stationnement est de vingt dollars (20 \$) par jour et de cent dollars (100 \$) par semaine. Celui-ci est non transférable et doit être apposé de façon à être visible de l'extérieur.

Ces permis sont disponibles au bureau municipal sur les heures d'ouvertures de celui-ci.







819-333-5500

Résidentiel Commercial Industriel Municipal Agricole





Yvan Auger

Maître électricien
yauger@augerelectrique.com

170, Ire rue Ouest La Sarre, Québec, J9Z IV2 Télécopieur: 819-333-5503 Téléphone: 819-333-5500

Construction Rénovation Réparation Vente Chauffage Éclairage Contrôle Câblage Entrée électrique Panneau de distribution Piscine et Spa

www.**auger**electrique.com

Permis de construction et rénovation

Saviez-vous que:

- 1- Il est important de contacter l'inspecteur municipal avant d'entreprendre des travaux de construction, rénovation, agrandissement, modification ou autres et ce, pour vous assurer de la conformité de votre projet avec la règlementation en vigueur.
- 2- **Un permis est nécessaire** pour TOUS les travaux ayant une valeur de 500\$ ou plus, même si vous accumulez les matériaux depuis un certain temps; même si les matériaux utilisés vous ont été donnés; même si votre remise préfabriquée est usagée... Informez-vous AVANT de faire les travaux! Ça pourrait vous éviter bien des problèmes... Amende de 200\$, démolition, etc...

Vous pouvez remplir le **formulaire de demande de permis** que vous retrouverez sur notre site internet et le transmettre par courriel au clerval@mrcao.qc.ca

Sanctions et pénalités

Pour toute infraction ou contravention à quelconque des dispositions des règlements d'urbanisme rend le contrevenant <u>passible d'une amende de deux cents dollars.</u>

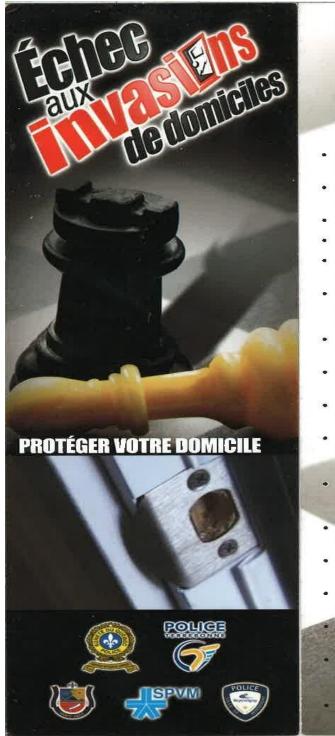
Si l'infraction d'un règlement est continue, cette continuité <u>constitue jour par jour une infraction</u> séparée et la pénalité édictée pour cette infraction peut être infligée pour chaque jour que dure l'infraction.

Auxiliaires

Il est interdit d'annexer à une roulotte toute construction telle que portique, véranda, chabrette, hangar, appentis, ou autres semblables sans avoir obtenu au préalable un permis de l'inspecteur des bâtiments.

Veuillez noter que depuis le 1er janvier 2017, la Municipalité applique l'article 1.3.7.2 du règlement administratif #82, inclus dans les règlements d'urbanisme et impose une amende de 200 \$ pour tout citoyen ayant commencé les travaux avant la demande de permis, contrevenant à l'article 1.3.2.1.

Prévoyez qu'un délai de 30 jours peut être requis pour l'obtention d'un permis.



POUVEZ-VOUS

PROTEGER VOTRE DOMICILE

CONTRE UNE INVASION?

- Verrouiller les portes et fenêtres, même lorsque l'on est à la maison.
- Garder les entrées et garages bien illuminés la nuit.
- · Protéger les ampoules extérieures.
- · Tailler haies et arbustes.
- Créer l'impression que sa résidence est occupée en tout temps.
- Éviter de laisser à l'extérieur des outils ou objets qui pourraient servir à briser les fenêtres ou forcer les serrures.
- Utiliser une minuterie pour régler l'éclairage intérieur.
- Effectuer un contrôle de sécurité de tous les accès, et corriger leurs faiblesses.
- S'assurer que la porte est munie d'une fenêtre ou d'un judas.
- Installer des serrures et verrous sécuritaires sur toutes les portes extérieures, y compris les portes de garage.
- Installer des dispositifs secondaires de verrouillage (clous, barres) sur fenêtres et portes coulissantes accessibles.
- Augmenter la résistance des cadrages de portes.
- Faire installer un système d'alarme, et l'utiliser lorsque l'on est à la maison.
- Programmer les numéros d'urgence sur le téléphone.
- Ne pas garder de sommes d'argent chez soi.
- Garder ses objets précieux dans un coffret de sûreté à la banque.
- Identifier ses biens au moyen d'un burin.

Le Ministère des ressources naturelles et de la forêt à émis un avis d'interdiction de circuler en forêt public, les vtt sont aussi concernés qu'en à cette interdiction. Le Ministère demande aussi aux propriétaires privés de ne pas circuler sur leurs terres. Il est aussi **STRICTEMENT DÉFENDU** de faire des feux de camp ou des feux d'artifices, peu importe vos installations.

Le meilleur moyen, en tant que citoyen, que nous avons pour aider les pompiers est de suivre les consignes. Il est de la responsabilité de chacun de les respecter, et les policiers peuvent nous supporter à les faire respecter.

De plus, nous vous recommandons de ne pas aller sur les plans d'eau.

Utilisons notre gros bon sens et ne soyons pas responsable d'un nouveau feu!

Merci de votre collaboration!

Contribution matérielle pour la maison des jeunes

Si vous avez les items suivant dont vous voulez vous départir, la municipalité serait preneuse pour garnir la maison des jeunes !!!

Nous cherchons:

- Petites bibliothèques;
- Jeux sur table;
- Table de ping pong;
- Instruments de musique etc

Vous pouvez communiquer au bureau municipal pour tout dons de matériel !!!

Merci au nom de nos jeunes!!



Bibliothèque Municipale

La bibliothèque est ouverte à tous.

ABONNEMENT

Adultes: \$4.00.

Enfant moins de 18 ans : gratuit.

Lundi 19h00 à 20h00 Mardi 9h30 à 11h30 - 13h30 à 15h30 Jeudi 9h00 à 11h30





Prêts à la bibliothèque :

La durée de prêt de chaque document dépend d'où vient le document emprunté. Soit de 21 jours quand il provient de notre bibliothèque. Ce prêt peut être renouvelé par téléphone. Cependant, lorsque c'est un prêt d'une autre bibliothèque, par le RÉSEAU, le livre possède un bordereau avec <u>une date de retour obligatoire</u> à respecter et ne peut se renouveler.

Comité repas funéraire de Clerval

Attendu qu'aucune cotisation n'a été exigée lors des huit dernières années pour les repas funéraires. Le comité a pris comme décision de recommencer à nouveau la liste de nos membres. Cette liste sera formée seulement de résidents de Clerval et de l'Île Nepawa.

La cotisation qui sera payée couvrira un repas (chaud ou froid selon la demande) et le service pour 50 personnes.

Étant donné que nous n'avons pas beaucoup de bénévoles, les cotisations devrons être payées pour deux ans d'une valeur de 10\$ par adulte. Pour les enfants de moins de 18 ans, ce sera gratuit.

Les cotisations seront recevables au bureau municipal ou à Mathilde Lévesque.

SERVICE D'ENTRETIEN GÉNÉRAL

-LAVAGE A PRESSION

- RESTORATION D'ESCALIERS
 - PLANCHERS DE BOIS
- Pour plus d'informations contactez
 - Michel au 819-290-4380 !



LE PILIER EST UN **ORGANISME QUI** VIENT EN AIDE **AUX PERSONNES AYANT SUBI UN** TRAUMATISME CRANIOCÉRÉBRAL (TCC) ET À LEURS PROCHES.

Service psychosocial, activités de groupe, accompagnement, répit aux proches aidants et plus encore!

Jade Bouchard, intervenante sociale du secteur d'Abitibi-Ouest

intervenantls@pilieratcat.qc.ca 350, rue Principale La Sarre







(819) 333-7088 (Porte arrière)





Volume 14, Numéro 6, Juin 2023

Déménager et être écolo... ça se peut?

Un déménagement est souvent source de stress, d'épuisement, mais surtout de manque de temps qui nous fait parfois oublier nos convictions environnementales. Il est possible de s'organiser pour réaliser un déménagement qui aura moins d'impact sur la planète... Voici quelques petits trucs.

AVANT LE DÉMÉNAGEMENT

Avant de tout mettre dans des cartons, prenez le temps de trier l'ensemble de vos biens à l'avance et limitez ce que vous jetez en adoptant de bonnes pratiques :

- Organisez une vente de garage:
- Vendez vos objets sur des sites d'annonces de particuliers;
- Faites don à vos proches ou à un service d'entraide ou la Ressourcerie;
- Renseignez-vous auprès de votre MRC ou de votre municipalité ou consultez le site de Recyc-Québec pour connaître la façon écologique de disposer des résidus domestiques dangereux (huiles usées, peinture, médicaments périmés, piles, etc.) et des déchets électroniques (cellulaires, ordinateurs,

LES BOÎTES :

- Récupérez les boîtes d'un(e) proche ou demandez-en à votre supermarché, dépanneur ou pharmacie. En vous prenant d'avance, vous pourrez en récolter une bonne quantité;
- Plutôt que d'acheter un matériel pour protéger vos biens comme la mousse, le papier journal ou le papier bulle, favorisez ce que vous avez déjà sous la main : les serviettes de bain, linges à vaisselle, draps ou vêtements feront de très bons protecteurs pour vos objets fragiles en plus de les garder propres.

LE JOUR DU DÉMÉNAGEMENT



Privilégiez la location d'un grand camion afin d'éviter de multiplier les voyages

LES REPAS :

- Il est important de bien s'hydrater et c'est possible d'éviter l'achat de bouteilles d'eau ou de jus en plastique avec un peu de planification. Prévenez vos proches qui vous prêteront mainforte d'apporter une bouteille réutilisable ou prêtez-leur les
- Vous pourriez aussi faire vos propres boissons rafraîchissantes, comme un café glacé maison, un thé glacé aux herbes aromatiques locales ou de la limonade. Prenez des petits fruits congelés, du jus d'agrumes, de la menthe, rajoutez du sirop d'érable, et le tour est joué!
- Préparer à l'avance un lunch idéalement froid, par exemple salades, sandwiches, fromages et pâtés;
- Évitez les ustensiles et tout plastique ou emballage à usage unique. Prévoyez une glacière avec votre matériel de camping ou de la vaisselle.



BIENVENU CHEZ VOUS

Votre nouveau chez vous a besoin de nettoyage ou de quelques rénovations?

- Optez pour des produits d'entretien ménager non toxiques et biodégradab
- Choisissez de la peinture écologique;
- Suivez ces quelques conseils pour faire un bon mér

- Optez pour une toilette à faible consommation d'eau et pour un pommeau et une robinetterie à débit réduit:
- Pour améliorer la qualité de l'air et réduire les risques de moisissures, équipez-vous d'un système de ventilation écoénergétique:
- Dans la cuisine, choisissez des armoires et un revêtement de comptoir composés de matériaux durables comme le bois certifié FSC et la pierre naturelle. Laissez-vous inspirer par le <u>Guide des options écolos</u> de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ).

Profitez aussi du déménagement pour améliorer la performance énergétique de votre nouveau milieu de vie

- Assurez-vous que vos portes et vos fenêtres sont bien isolées et colmatez les fuites d'air indésirables, afin d'améliorer le confort et l'efficacité
- Pour d'autres trucs pratiques, consultez le <u>Guide de l'efficacité énergétique</u>.

Départissez-vous de vos objets de la bonne façon source : Recyc-Québec

APPAREILS MÉNAGERS ET DE CLIMATISATION :

Votre réfrigérateur ou un autre de vos appareils ménagers est fonctionnel et peu âgé? Utilisez les petites annonces pour vous en départir ou offrez-le à Recyclo-Nord Ressourcerie le Filon vert pour qu'il soit utile à d'autres citoyens.

Il ne fonctionne plus du tout? Apportez-le à l'Écocentre Abitibi-Ouest qui est un point de dépôt reconnu. Plus d'informations : Consultez GoRecycle l'organisme de gestion reconnu pour le recyclage des appareils ménagers et de climatisation. Les appareils réfrigérants contiennent des halocarbures qui sont des matières nocives pour l'environnement et la couche d'ozone. Ces substances doivent donc être récupérées de manières sécuritaires.

VAISSELLE CASSÉE .

Parce que les verres à boire ne sont pas omposés du même type de verre que les ecyclables. Votre vaisselle cassée doit donc ètre déposée dans le sac à ordures

Une nouvelle causeuse a remplacé votre vieu sofa? Profitez des petites annonces pour vendre ou donner vos anciens meubles ou déposez-les à Recyclo-Nord Ressourcerie le Filon vert pour qu'ils soient utiles à d'autres citovens

Saviez-vous que le bois est une matière qui entre dans la composition de plusieurs produits? de meubles brisés qui ne sont pas réparable l'écocentre est un endroit idéal pour les recycler



TRUCS ET CONSEILS

Pour savoir comment vous départir de vos produits, téléchargez l'application mobile de Recyc-Québec : Ça va où?



ÉCOCENTRE ET CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (CVMR) 15, boulevard Industriel, La Sarre



MRC D'ABITIBI-OUEST 11, 5e Avenue Est La Sarre (Québec) J9Z 1K7 819-339-5671 mrcao@mrcao.ac.ca

Page 06 Page 19

Communauté chrétienne Ste-Jeanne D'Arc

AVIS A CEUX QUI VOUDRAIENT PAYER DES MESSES, VOUS ÊTES LES BIENVENUS!

Pour ceux qui veulent faire un don a la Fabrique pour aider a payer les frais courants de l'année, ce serait très apprécié, votre participation est important pour le maintien de notre comité de la Fabrique !! Vous pouvez nous remettre les dons, soit au bureau municipal a Stéphanie Côté ou contactez Mathilde Lévesque au 819-783-3161 !

PROGRAMME DES MESSES DU MOIS

Dimanche 2 juillet 2023:11h00 La Reine (Abbé Laurent)

Samedi 8 juillet 2023 : 16h00 Mancebourg (Abbé Laurent)

Samedi 15 juillet 2023 : 19h00 Clerval (Abbé Laurent)

Messe pour Fernand et Bruno Goulet par Pauline Goulet

Dimanche 16 juillet 2023 : 9h30 Dupuy (Abbé Laurent)

Samedi 22 juillet 2023: 16h00 Mancebourg (Abbé Laurent)

Dimanche 23 juillet 2023 11h00 La Reine (Abbé Laurent)

Samedi 29 juillet 2023 : 19h00 Clerval (Abbé Laurent)

Messe pour Marie-Claire Dubuc par quête funéraire



Service de Gardiennage pour vos Animaux

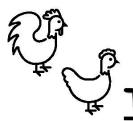
Vous partez en voyage ou devez vous absenter une nuit?

Je vous offre mes services de gardiennage pour vos animaux directement à votre domicile.

Tarif personnalisé selon vos demandes et le nombre d'animaux

À partir d'aussi peu que 5\$ pa

par jour













819 783-2202

Ou communiquer avec moi

sur ma page Facebook
Service offert que dans la municipalité de Clerval







À LA DÉCOUVERTE DES MILIEUX HUMIDES

C'est quoi les milieux humides?

Ce sont des écosystèmes ni vraiment aquatiques, ni vraiment terrestres. En fait, ceux-ci sont caractérisés par la présence en eau temporaire ou permanente pour une période suffisamment longue. L'eau présente dans l'écosystème permet à certains types de plantes d'y pousser et modifie les caractéristiques du sol. Les milieux humides ont donc un type de végétation spécifique (hygrophiles) et des sols souvent saturés en eau (hydromorphes).



- la surface désignée pour obtenir le titre d'étang
- Les tourbières sont des écosystèmes caract présence de tourbe d'une épaisseur d'au décomposée en raison de la proximité des eaux souterraines (bien souvent, ces eaux sont au même niveau que le sol dans le cas d'une tourbière). Pas d'oxygène, pas
- Les marécages quant à eux ont des sols soumis à de s saisonnières ou qui sont souvent saturés er . La végétation qui caractérise les marécages doi également être ligneuse (arbres ou arbustes) sur plus du

QUE FONT-ILS ?

Les milieux humides nous rendent plusieurs services. Selon le type de milieu, les services rendus à nos populations diffèrent. Les tourbières par exemple, stockent une importante quantité de carbone, ce qui aide à réduire les émissions de GES dans l'atmosphère. Les étangs quant à eux, sont souvent un point chaud de diversité et représentent des écosystèmes indispensables à plusieurs espèces. Parmi les services écologiques que rendent les milieux humides, on peut aussi compter sur la réduction des inondations, la filtration de sédiments présents dans l'eau, la recharge des eaux souterraines, la régulation des débits d'eau, sans oublier leur attrait esthétique.



Comment puis-je aider à les protéger ?



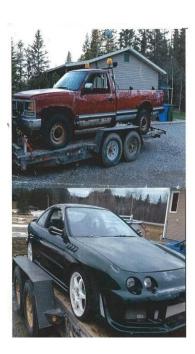
C'est tout simple, on évite les perturbations! En effet, la meilleure façon d'empêcher qu'un milieu se dégrade, c'est de ne pas y toucher. Ça semble être une

Vous pouvez également doter votre milieu humide d'une protection légale sur votre propriété. Pour ce faire, vous devez obtenir le statut de réserve naturelle en milieu privé auprès du MELCC. Ce statut, qui a une durée minimum de 25 ans, ne vous empêchera toutefois pas de pratiquer quelques unes de vos activités préférées sur votre terrain, comme le jardinage ou la coupe de bois. Vous pourriez même bénéficier d'une exemption de taxes foncières municipales et

otre MRC ou votre municipalité peut également s'impliquer par la création d'un paysage humanisé. La création d'un paysage humanisé est une entente avec e MELCC qui vise à établir les activités permises ou non dans une zone habitée dans le but de la protéger.

Savez-vous?

Savez-vous qu'il est interdit à quiconque de procéder à des coupes de bois sur les terres de la municipalité sans avoir au préalable de permis émis par la municipalité sous peine d'amende? Pour toute informations ou pour une demande de permis de coupe, veuillezvous adresser au bureau municipal!



ACHAT DE VÉHICULES EN TOUS GENRE

Ça traîne dans ta cour ? Tu veux t'en débarrasser?



Fonctionnel ou pas



Accidenté ou pas

Entre 100\$ et 800\$ Selon le véhicule et l'état

Plaquable ou pas

Sur tout le territoire de l'Abitibi

La Sarre et les environs - Rouyn - Amos- Val D'Or et plus!

819-947-2323

819-339-4371

Page 17 Page 8



Télécopieur: 819 783-4001 Courriel: clerval@mrcao.gc.ca

Processus de traitements des plaintes

1. Réception de la plainte

Sur réception de la plainte dûment complétée, en personne, par télécopieur ou par courriel, le plaignant sera avisé de la réception de celle-ci.

2. Évaluation de la plainte

Le cas échéant, la municipalité validera certaines informations y figurant en communiquant avec le plaignant. La municipalité évalue si la plainte doit être redirigée vers une autre organisation ou traitée à l'interne.

3. Traitement de la plainte

Si la municipalité considère qu'il n'y a pas de faute pouvant causer préjudice, la plainte sera close sans autre procédure.

Si la plainte est fondée, la municipalité procède à des recommandations pour faire cesser et/ou corriger la faute.

4. Recommandations

La municipalité élabore une ou des recommandations qui viseront à faire cesser la faute.

5. Procédures de correction

La municipalité procède aux recommandations en avisant le contrevenant et en l'informant des mesures correctives à appliquer. La plainte sera classée au dossier du contrevenant ou de l'organisation en charge de traiter la plainte (si elle ne relève pas de la municipalité) et du plaignant.



Le 4 Avril 2023

Municipalité de Clerval 579, Rang 3 Clerval (Qc) J0Z 1R0

COMMUNIQUÉ

PROJET PILOTE CUEILLETTE DES MATIÈRES RECYCLAGES ET RÉSIDUELLES

Prendre note à compter de <u>lundi 10 avril 2023</u>, nous travaillerons sur un projet pilote afin d'effectuer la collecte dans votre secteur avec un camion à chargement latéral.

Ce qui apporte quelques petites modifications à vos citoyens afin de positionner le bac correctement sur le bord du chemin, pour qu'il soit vidé et non endommagé.

Voici les directives à suivre :

- Placez votre bac sur le bord du chemin le dimanche soir;
- La poignée et les roues orientées vers votre propriété;
- Si vous avez plus d'un bac, prévoir une distance d'au moins un mètre entre chaque;
- Placez vos bacs à au moins un mètre de tout autre objet (boîte aux lettre, véhicule, etc.);
- Le couvercle doit être bien fermé (aucune matière ne doit dépasser du bac ni être placée à côté de celui-ci);
- La pose de réflecteur sur chaque côté permet d'identifier le bac en temps de tempête ou tôt le matin.

Merci de votre collaboration!

1071, Rang 6 et 7 La Sarre (Qc) J9Z 2X5 Tél: (819) 333-6626

Page 16



Règlement 84 : Nuisances Sécurité publique

Souvent, après quelques tempêtes de neige, il devient parfois compliqué d'entasser la neige sur notre propriété. Nous voulons vous rappeler l'article du règlement 84 de la municipalité, qui porte sur les nuisances :

Article 21 Le fait de jeter, de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains et places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé.

En cas d'infraction à ce règlement, une amende peut être délivrée au propriétaire ou locataire fautif.

De plus, le fait de jeter sa neige dans les chemins constitue un danger pour les automobilistes circulant sur ces voies et contrevient au code de la sécurité routière.

Le respect de ce règlement est une preuve de civisme!

Bacs Bleus et verts

Par le fait même, nous vous demandons de bien vouloir déneiger l'accès aux bacs de recyclage et de matières résiduelles pour en faciliter le ramassage.

Merci de votre collaboration!



Trouve les mots cachés

Ε	É	J	М	Α	R	S	В	Р	٧	М	0	Н	R	М	Ν	D
Т	U	Н	R	L	В	М	R	R	S	S	L	Р	Т	С	D	0
J	Р	В	٧	J	Ε	U	D	I	Ε	Н	Н	٧	М	C	С	٧
C	D	C	Ε	Р	J	J	S	М	Р	R	J	J	Α	М	М	Û
S	L	Ε	S	Α	Û	C	D	1	Т		U	R	Υ	Ε	Р	Α
Н	Р	Т	Н	Ε	Ν	Û	0	U	Ε	0	Ι	Н	J	R	Н	Û
C	Α	0	Û	Т	Υ	S	В	0	М	L	L	C	Ε	C	I	J
S	Ν	В	Υ	L	В	Р	R	٧	В	Ν	L	D	S	R	J	C
J	U	Ι	Ν	Р	1	0	J	٧	R	Ε	Ε	Ι	Н	Ε	F	Ε
0	R	S	Û	٧	Û	C	Т	Ε	Ε	Α	Т	М	S	D	É	Ν
Α	٧	R	ı	L	Т	Р	L	U	Ν	D	I	Α	F	1	٧	Т
L	Ε	М	Α	1	В	В	Н	D	Ν	J	Α	Ν	М	D	R	0
C	В	Α	L	Ε	É	Ε	0	Α	F	Α	Α	С	Ν	I	ı	Н
В	J	Α	Ν	٧	I	Ε	R	Α	Т	F	0	Н	J	C	Ε	F
Α	М	Α	R	D	1	0	М	Û	R	Р	Р	Ε	٧	0	R	0
Ε	В	Т	٧	Ε	Ν	D	R	Ε	D	I	М	S	В	0	٧	É
D	В	R	S	S	Α	М	Ε	D	Ι	М	L	F	Υ	F	В	Û

dimanche	samedi	vendredi	jeudi	mercred
mardi	lundi	septembre	août	juillet
juin	mai	avril	mars	may
février	janvier			

RÉALISATIONS CLERVAL VOUS INVITE À SON MARCHÉ ESTIVAL

CHANGEMENT DE DATES!!

15-16 juillet de 10h à 18h à la salle municipale de Clerval

10\$ par table par jour

Pour réservation, contactez Manon au 819-301-4902







AVIS A TOUT LES USAGERS DE LA ROUTE

POUR VOTRE SÉCURITÉ, PORTEZ UNE ATTENTION PARTICU-LIERE SUR LES ROUTES PUISQU'AVEC LES FEUX ACTUELS, LES ANIMAUX SAUVAGES SORTENT DE LA FORÊT PLUS FRÉQUEM-MENT QU'A L'HABITUDE. LA FUMÉE LES INCOMMODENT AU-TANT SI PAS PLUS QUE NOUS. PLUSIEURS PERSONNES ONT VU DES ORGINAUX ET OURS TRAVERSER LES CHEMINS DE LA MU-NICIPALITÉ À DIVERS ENDROITS.

CONDUISEZ PRUDEMMMENT ET SOYEZ PRUDENTS DANS VOS DÉPLACEMENTS! La Municipalité de Clerval tient à remercier le travail acharné que les travailleurs de la SOPFEU et que les pompiers effectuent afin de sécuriser les feux sur le territoire de l'Abitibi-Ouest.

Depuis plus de 3 semaines ces gens s'assurent que les feux n'atteignent pas les villages environnants et le soutien fourni par ces derniers ainsi que par la Sécurité Civile et la MRCAO est très apprécié.

Plusieurs pompiers forestiers de partout dans le monde viennent prêter main forte au Québec pour combattre ces feux, une solidarité sans frontière qui est assurément très apprécié dans l'épreuve que nous traversons.

Nous vous sommes reconnaissant et espérons que la situation revienne à la normale rapidement afin que tous les combattants du feu puissent aussi avoir un répit.

Nous savons que la situation actuelle peut être stressante et angoissante. Nous travaillons de concert avec les autorités compétentes afin de s'assurer de la sécurité de tous et chacun.

Au nom de nous tous, un énorme merci pour votre travail et votre solidarité!!!

Page 12 Page 13